

Marie-Luce Penchard : "le sentiment du devoir accompli"

Publié le 17 octobre 2010 à 21:19 (Tahitipresse)

Marie-Luce Penchard, à quelques heures de son départ vers la métropole, a tenu une conférence de presse pour faire un point sur son séjour de trois jours en Polynésie française. Elle a exprimé un sentiment "mitigé" concernant la situation politique polynésienne mais également "le sentiment du devoir accompli" même si sa visite risque de "susciter beaucoup de débat" autour de la réforme qu'elle souhaite voir sur la table du conseil des ministres d'ici la fin de l'année.

S'agissant de la réforme électorale dont elle était venue présenter les contours et "qui bouscule les pratiques polynésiennes", la ministre de l'Outre-mer estime qu'elle permettra "une plus large expression politique" même si une partie de la classe politique "préfère rester dans le schéma actuel" selon un jeu que les Polynésiens "ne veulent plus et ne comprennent plus". Une nouvelle génération "qui a envie de s'investir pour la Polynésie se rend compte qu'il faut aller vers cette réforme", a assuré Marie-Luce Penchard en expliquant pourquoi certaines propositions locales de découpage électoral ne pouvaient être retenues si l'on veut tenir compte à la fois de la répartition démographique et de la nécessité de diminuer le nombre des élus. "C'est impossible, mathématiquement", a-t-elle lancé en confirmant son intention de présenter le projet au conseil des ministres "d'ici la fin de l'année", même si certains points peuvent être revus ici et là. De toute façon, le texte peut encore être amendé au Parlement et au Sénat, a-t-elle encore fait savoir tout en expliquant qu'elle n'était "pas maître du calendrier". Cependant le gouvernement central "ne reviendra pas sur un principe qui est de retrouver la majorité" au sein de l'Assemblée de la Polynésie française.

Revenant également sur l'encadrement de la motion de défiance, et sur la difficulté de maintenir une majorité stable en Polynésie française, elle a voulu insister sur le fait qu'il est nécessaire que les candidats élus le soient sur la base d'un projet qui soit expliqué, qui ait eu le temps d'être mis en place et qui puisse être soumis à l'appréciation des électeurs pour une éventuelle réélection. Mais pour la ministre, qui a rappelé la succession des gouvernements en six ans, "en Polynésie, la démocratie ne fonctionne pas et elle est en danger car plus personne n'est responsable. Les électeurs se détournent. Il n'y a plus de débat d'idées et ça, on sait où ça se termine : dans la rue !".

Estimant qu'il y a "un décalage entre une société polynésienne qui a beaucoup évolué et qui ne comprend pas sa classe politique", Mme Penchard dit avoir pu percevoir l'émergence d'une "nouvelle génération qui ne partage pas forcément le mode de fonctionnement de certains élus".

Revendiquant "un devoir neutralité", rappelant avoir été "à l'écoute et dans la concertation", elle dit vouloir faire respecter le vote des électeurs. "Je crois que les Polynésiens ont souffert qu'à un moment donné ils se soient exprimés et que la réalité est très différente de ce qu'ils ont souhaité", a-t-elle expliqué en évoquant des renversements d'alliance successifs au sein de l'Assemblée. "Et ça, ça n'est pas acceptable en démocratie", a-t-elle encore lancé en assurant qu'elle est déterminée à lancer cette réforme "qui garantisse la stabilité".